# DEPARTEMENT des BOUCHES-du-RHONE

COMMUNE

d'AUBAGNE

Convocation du 22/03/2024

Date de publication: 08/04/2024

Conseillers en exercice : 043

Présents : **034** Quorum : **22** 

N° 035-280324

OBJET: DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Approbation de la mise à jour de la liste des missions et cycles de travail bénéficiant de réduction du temps de travail.

### **EXTRAIT DU REGISTRE**

### **DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 mars 2024

L'An deux mille vingt-quatre, et le jeudi vingt-huit mars à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à L'Espace des Libertés - salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY. Maire.

#### PRESENTS:

Monsieur GAZAY Gérard Maire,

Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie, Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Monsieur AMY Philippe, Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEVISSE André, Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adioints.

Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMANN Monique, Monsieur JARQUE Patrice, Madame BOURGUIGNON Cécile, Madame AMOROS Brigitte, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Monsieur SALONE Arthur, Madame GIOVANNANGELI Magali, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Monsieur HERMANT Matthieu, Madame BOUGEAREL Michèle, Madame BOISSON Valérie, Monsieur ZANARINI Marc C onseillers Municipaux,

formant la majorité des Membres en exercice.

#### **EXCUSES:**

Madame TRIC Hélène (donne pouvoir à Monsieur ROUSSET Alain), Madame HARKANE Stéphanie (donne pouvoir à Madame MENET Danielle), Monsieur GUEDJ Laurent (donne pouvoir à Monsieur CHAMLA Franck-Clément), Monsieur COETTO Jérémy (donne pouvoir à Madame GABRIEL Julie), Monsieur KOURICHI

Accusé de réception en préfecture 013-211300058-20240328-280324\_35-DE Reçu le 08/04/2024 Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb er=195447GQM268,givenName= Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU =0002 211300058,2.5.4.97=# 0C0F4E545246522D3231313330 30303538,O=COMMUNE D AUBAG NE,C=FR 08/04/2024



# Délibération n° 035-280324 du Conseil Municipal du 28 mars 2024 (suite)

Zarick (donne pouvoir à Monsieur PANGOURASSOU Jérémy), Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette (donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine), Madame MELIN Joëlle (donne pouvoir à Madame BOUGEAREL Michèle), Monsieur MIROUX William (donne pouvoir à Madame ROUX Magali), Madame METCHÉ-BARTHELEMY Mathilde (donne pouvoir à Madame AMARANTINIS Sophie)

#### **ABSENTS:**

# Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) secrétaire

# Monsieur Alain ROUSSET rapporte :

La délibération 51-280621 du Conseil Municipal du 28 juin 2021 a approuvé les modalités de mise en œuvre des 1607 heures au sein de la Collectivité.

Un règlement intérieur, soumis pour avis au CT du 01 décembre 2021, a été mis en application à partir de janvier 2022, ainsi qu'un protocole relatif à l'organisation du temps de travail.

Lors du Conseil Municipal du 21 juin 2022 et après analyse des cycles de travail, une nouvelle liste des emplois éligibles aux sujétions particulières a été approuvée. Elle tient compte des contraintes particulières auxquelles sont soumises certaines fonctions.

Pour rappel, tous les agents de la Collectivité doivent effectuer 1607 heures par an. Cependant, ils peuvent bénéficier de sujétions leur permettant d'avoir droit à des jours de réduction du temps de travail dans la limite de 1547 heures par an à l'exception de la Police Municipale. En fonction des trois facteurs de risque retenus selon le Code du Travail, les agents peuvent prétendre à 4 ou 8,5 jours de compensation.

En raison d'une évolution des missions qui impactent le temps de travail des agents, il convient notamment d'actualiser l'octroi de jours de sujétions pour les 4 services de la Direction Générale Adjointe du Développement Educatif suivants :

- Service Petite Enfance-Parentalité,
- Service Loisirs Jeunes,
- Service Gestion Personnels Ecoles,
- Service Logistique et Bâtiments.

Cette délibération propose d'actualiser la nouvelle liste annexée, des missions et cycles de travail permettant l'octroi de jours de réduction du temps de travail.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU le Code général de la fonction publique,

Accusé de réception en préfecture 013-211300058-20240328-280324\_35-DE Reçu le 08/04/2024 Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb er=195447GQM268,givenName= Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=# 0C0F4E545246522D3231313330 30303538,O=COMMUNE D AUBAG NE,C=FR

08/04/2024



# Délibération n° 035-280324 du Conseil Municipal du 28 mars 2024 (suite)

VU la Loi 2019-828 du 06 aout 2019 de transformation de la fonction publique,

**VU** la délibération n° 51-280621 du Conseil Municipal du 28 juin 2021 approuvant les modalités d'application des 1607 heures de travail au sein de la Ville d'Aubagne,

**VU** la délibération n° 023-210622 du Conseil Municipal du 21 juin 2022 approuvant la liste des missions et des cycles de travail permettant l'octroi de jours de réduction du temps de travail,

VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 13 mars 2024,

CONSIDERANT les facteurs de risques et les seuils d'exposition définis par le Code du Travail,

**CONSIDERANT** que la Collectivité a souhaité reconnaitre la pénibilité de certaines fonctions,

Après en avoir délibéré, DECIDE:

**ARTICLE 1**<sup>er</sup>: d'ANNULER la délibération n° 023-210622 du Conseil Municipal du 21 juin 2022 et de la remplacer par la présente à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 ;

**ARTICLE 2 :** d'APPROUVER la nouvelle liste en annexe, des missions et cycles de travail permettant l'octroi de jours de réduction de temps de travail.

#### ADOPTE A LA MAJORITE des MEMBRES PRESENTS

CONTRE: Madame BENASSAYA-NIVET Dominique, Madame FARDOUX Clémentine mandataire de Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette, Monsieur SALONE Arthur, Madame GIOVANNANGELI Magali, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Madame BOISSON Valérie

**POUR EXTRAIT CONFORME** 

Gérard GAZAY Maire

Accusé de réception en préfecture 013-211300058-20240328-280324\_35-DE Reçu le 08/04/2024 Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb er=195447GQM268,givenName= Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU =0002 211300058,2.5.4.97=# 0C0F4E545246522D3231313330 30303538,O=COMMUNE D AUBAG NE,C=FR

08/04/2024

